

REUNIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Composition du Conseil communal :

Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Delphine DEPIERREUX, Conseillers communaux.

Geneviève GODFRIN, Présidente du CPAS, siège avec voix consultative.

Séverine RUCQUOY, Secrétaire communale

Séance du 06 mai 2009

Absents : Eugène BRASSEUR et Marie-Claude ABSIL

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

1. PROCES-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 25 mars 2009.

2. FABRIQUE D'ÉGLISE

Émet un avis favorable au compte 2008 de la Fabrique d'église de Finnevaux :

Recettes	Dépenses	Intervention commune	Boni
12.142,64	9.162,87	7.414,97	2.979,77

3. Par 10 voix pour et 3 abstentions

FINANCES

3.1. COMPTE COMMUNAL

Approuve le compte budgétaire 2008 qui se clôture, au service ordinaire, par un boni budgétaire de 997.866,23 € et au service extraordinaire par un boni budgétaire de 840.283,64 €. Le bilan est arrêté au 31/12/08 au montant de 21.810.348,56 € et le compte de résultat présente un boni de 519.753,01 €.

3.2. MODIFICATIONS BUDGETAIRES

3.2.1. Modifie comme suit le budget ordinaire de la commune pour l'exercice 2009 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	5.311.829,95	4.627.587,87	684.242,08
< crédits		- 14.595,56	14.595,56
> crédits	+ 222.003,21	+ 135.130,63	86.872,58
Nouveau résultat	5.533.833,16	4.748.122,94	785.710,22

3.2.2. Modifie comme suit le budget extraordinaire de la commune pour l'exercice 2009 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	4.887.367,31	4.887.637,31	0
< crédits			
> crédits	+ 1.657.170,04	+ 1.657.170,04	0
Nouveau résultat	6.544.537,35	6.544.537,35	0

3.3. ACQUISITIONS – EMPRUNTS

Décide de passer une marché de services d'emprunt par procédure négociée sans publicité avec une durée de 10 ans, d'un montant de :

- 9.141,55 EUR (acquisition de mobilier urbain)
- 23.595,00 EUR (acquisition d'un mini-bus pour le transport scolaire)

4. Par 11 voix pour et 2 abstentions

FINANCES – RÉVISION D'INTÉRÊTS

Marque son accord sur la proposition de DEXIA BANQUE S.A. de revoir anticipativement les intérêts pour certains crédits.

5. à l'unanimité :

5.1. MAISON DE L'URBANISME

Décide de signer avec la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville une convention de partenariat en vue de la mise en place d'un guichet de l'énergie itinérant.

5.2. BIBLIOBUS – SUBVENTION

Décide d'octroyer un subside de fonctionnement de 1.800 EUR pour l'année 2009 au service de la culture de la Province de Namur pour les haltes du bibliobus.

5.3. VENTE D'UN IMMEUBLE (LEGS LOMBART)

Autorise la vente de gré à gré de l'immeuble situé à Diegem, Broekstraat 20, à M. UNAL Fatih Ferhat et Mme CELIK Ayse Gul, domiciliés à Diegem, pour le prix de 154.000 EUR, tous frais à leur charge.

5.4. AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ A HOUYET

Ratifie la délibération du Collège communal du 23.04.09 approuvant le projet de contrat transmis par INASEP, relatif à l'établissement d'une fiche d'investissement relative aux aménagements de sécurité aux abords des écoles de Houyet, dont les honoraires sont fixés forfaitairement à 500 EUR.

5.5. PRESBYTÈRE DE CELLES

Approuve le cahier spécial des charges régissant le marché des travaux de renouvellement des menuiseries extérieures du presbytère de Celles, pour une dépense estimée à 18.000 EUR TVAC (procédure négociée sans publicité) et décide d'introduire une demande de subvention auprès de la DGATL.

5.6. M. Christian ALEXANDRE quitte la salle aux délibérations (art. L1122-19)

LOTISSEMENT « HIBEAUFONTAINE » A WANLIN

Conformément au projet d'acte correspondant, décide de vendre de gré à gré les lots 15B à 15^F du lotissement « Hibeaufontaine » à Wanlin, aux acquéreurs suivants :

- **Le lot 15B**, d'une contenance de 06a91ca à M. Marc ALEXANDRE et Mme Iricinia PREVOST, de Hour, pour un montant de 20.730 EUR ;
- **Le lot 15C**, d'une contenance de 07a14ca à M. Grégory MATZ et Mme Jennifer GILSON, de Wanlin, pour un montant de 21.420 EUR ;
- **Le lot 15D**, d'une contenance de 07a45ca, à M. Didier JADOUL et Mme Catherine COLOT, de Wanlin, pour un montant de 22.350 EUR ;
- **Le lot 15^E**, d'une contenance de 07a37ca à M. Hugues DEFOIN et Mme Magalie PERNET, de Martouzin-Neuville, pour un montant de 22.110 EUR ;

Tous frais à charge des acquéreurs, en ce compris le bornage et le mesurage.

5.7. M. Christian ALEXANDRE rentre en séance

CONVENTION AVEC L'ASBL « SPORT ET SANTÉ »

Décide de conclure une nouvelle convention de partenariat en 2009 avec l'asbl « Sport et Santé », en vue de promouvoir la pratique sportive auprès des habitants de notre commune souhaitant s'initier à la pratique du jogging.

5.8. CONTRAT DE RIVIÈRE

Approuve des modifications aux statuts de l'asbl « contrat de rivière pour la Lesse » ainsi que la prorogation de 6 mois, soit jusque fin décembre 2010, de la convention d'étude ayant pour objet la rédaction d'un contrat de rivière pour le sous-bassin hydrographique de la Lesse, signée entre les 18 communes partenaires et le Ministre, sans qu'il y ait un supplément à payer par les communes.

5.9. HOUYET – MISE A DISPOSITION D'UNE PARCELLE

Décide de mettre à disposition de la S.A. LESSE KAYAKS de Dinant la parcelle communale cadastrée 1^{ère} division, section C n°19^E, jusqu'au 31.12.09, sous réserve de garantir l'accès libre à la zone d'embarquement-débarquement publique (+ droit de passage de 6m de large pour l'accès à la parcelle contiguë), moyennant le versement de 5.000 EUR.

5.10. ENSEIGNEMENT – DIRECTION

Arrête les conditions d'accès la fonction de Directeur de l'école fondamentale de Houyet à la date du 01.09.09, le profil du Directeur, les titres de capacités requis, la procédure et le délai de rentrée des candidatures ainsi que la publicité de l'appel.

A huis clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement.